

Ancienneté de la demande

Critères	Points	Justificatifs
Mois d'ancienneté	+ 1 point par mois	Pas de justificatif demandé
Délai Anormalement Long dépassé (plus de 36 mois)	+ 20 points	Pas de justificatif demandé

2- Publics prioritaires

Critères	Points	Justificatifs
Je suis priorisé(e) DALO	+ 50 points	Pas de justificatif demandé
Je suis titulaire PDALHPD	+ 40 points	Pas de justificatif demandé

3- Autres ménages prioritaires

Critères	Points	Justificatifs
Mon taux d'effort est trop élevé ou je suis dans l'incapacité à court terme à faire face au paiement du loyer	+ 20 points pour une première demande de logement social + 40 points pour les ménages qui vivent dans un logement social et qui demandent à en changer	Pour justifier des ressources, il faut au moins une pièce suivante : • Bulletins de salaire des trois derniers mois du demandeur et le cas échéant de chaque codemandeur et des personnes à charge • OU Justificatif de ressources • OU Attestation CAF Pour justifier des charges actuelles, il faut : Quittance de loyer ou autre document démontrant les dépenses affectées au logement
Ménages relevant du 1 ^{er} quartile des ressources	+ 20 points	Pour justifier des ressources, il faut au moins une pièce suivante : • Bulletins de salaire des trois derniers mois • Justificatif de ressources • Attestation CAF
Ma situation personnelle a changé et induit un besoin de changement de logement : divorce, séparation, départ de personne à charge du foyer	+ 20 points	• Jugement de divorce • Ordonnance de non conciliation • Attestation d'avocat • Attestation d'hébergement • Attestation CAF mise à jour